



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA  
SOMME

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°2019-104

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2019

# Sommaire

**Préfecture de la Somme - Service de la Coordination des Politiques Interministérielles**  
80-2019-10-29-003 - Arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 modifiant la composition du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de la Somme (6 pages)

Page 3

Préfecture de la Somme - Service de la Coordination des  
Politiques Interministérielles

80-2019-10-29-003

Arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 modifiant la  
composition du conseil départemental de l'environnement  
et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de  
la Somme



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SOMME

Service de coordination des politiques interministérielles  
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

Conseil Départemental de l'Environnement et des  
Risques Sanitaires et Technologiques de la Somme

Modification de sa composition

A R R Ê T É du 29 OCT. 2019

La préfète de la Somme  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L. 1416-1 et R. 1416-16 et suivants ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment les articles 8 et 9 ;

Vu le décret du 21 décembre 2018 portant nomination de madame Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture de la Somme ;

Vu le décret du 4 janvier 2019 nommant madame Muriel NGUYEN, préfète de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2006 modifié créant le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 février 2019 portant renouvellement de la composition du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Somme, modifié par les arrêtés préfectoraux des 29 avril et 24 septembre 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019 portant délégation de signature de madame Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture de la Somme ;

Vu le courrier du 3 octobre 2019 du conseil régional de l'ordre des pharmaciens des Hauts-de-France, proposant la désignation d'un membre au titre des personnalités qualifiées désignées en raison de leur compétence, au sein du conseil susvisé ;

Considérant la proposition de désignation d'un pharmacien au titre de des personnalités qualifiées désignées en raison de leur compétence, au sein du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Somme ;

51 rue de la République, CS 42001, 80020 AMIENS cedex 9 - Tel 03 22 97 80 80 - Télécopie 03 22 97 82 14

Internet : [www.somme.pref.gouv.fr](http://www.somme.pref.gouv.fr) – courriel : [pref-environnement@somme.gouv.fr](mailto:pref-environnement@somme.gouv.fr)

Horaires d'ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 15 à 16 h 00

Considérant que l'article R 133-3 du Code des relations entre le public et l'administration prévoit que : «...3°- Les personnalités qualifiées ne peuvent être suppléées. »

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Somme ;

**- ARRETE -**

Article 1<sup>er</sup> – Composition du conseil :

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 18 février 2019, modifié, portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Somme est modifié comme suit :

A) Représentants des services de l'état et de l'agence régionale de santé

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France ou son représentant (2 représentants)
- le directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme ou son représentant (2 représentants)
- le directeur départemental de la protection des populations de la Somme ou son représentant
- le chef du service interministériel de défense et de protection civiles ou son représentant
- le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ou son représentant

B) Représentants élus des collectivités territoriales

1) Représentants désignés par le conseil départemental de la Somme

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier JARDE conseiller départemental	Monsieur Claude HERTAULT conseiller départemental
Madame Marion LEPRESLE conseillère départementale	Madame Blandine DENIS conseillère départementale

2) Représentants désignés par l'association des maires de la Somme

Titulaires	Suppléants
Mme Colette MICHAUX maire de Liomer	Mme Maryse FAGOT maire de Vraignes-en-Vermandois
M. Jean-Claude PRADHEILES maire de Davenescourt	M. Jacques MERLIER maire de Mesnil-Saint-Nicaise
Mme Florence RODINGER mairie d'Amiens	M. José SUEUR maire de Rosières-en-Santerre

C) Représentants d'associations agréées de consommateurs, de pêche et de protection de l'environnement, professionnels et experts

1) Représentants d'associations agréées de consommateurs

Titulaire	Suppléant
M. Pierre HANTUTE président de l'UFC que choisir Amiens Somme	M. Jacques RABOUILLE président de l'INDECOSA -CGT

2) Représentants d'associations agréées de pêche

Titulaire	Suppléant
M. Michel BLANCHARD président de la fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique	M. Aryendra PAWAR chargé de mission pour la fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

3) Représentants d'associations de protection de l'environnement

Titulaire	Suppléant
M. Jean Paul LESCOUTRE vice-président de l'association Picardie nature	M. François JEANNEL Membre du bureau de l'association U.R.C.P.I.E.

4) Représentants de la profession agricole

Titulaire	Suppléant
M. Antoine BERTHE	M. Dominique DENGREVILLE

5) Représentants des professions du bâtiment

Titulaire	Suppléant
M. Geoffrey MARTIN secrétaire général de la fédération française du bâtiment de la Somme	M. Jérémy ALVES

6) Représentants des industriels exploitants d'installations classées

Titulaire	Suppléant
M. François DELFORGE	M. Jean-Philippe DACHER

7) Experts en hygiène et sécurité

Titulaire	Suppléant
M. Laurent HUGLO	M. Sylvain DI TOMASSO

8) Architectes

Titulaire	Suppléant
À pourvoir	À pourvoir

9) Hydrogéologues agréés

Titulaire	Suppléant
M. Daniel COMON	À pourvoir

D) Personnalités qualifiées désignées en raison de leur compétence

1) Médecin

À pourvoir

2) Pharmacien

M. Robert BROUTIN

3) Service départemental d'incendie et de secours de la Somme

- Capitaine Bertrand DUPUIS Chef du service prévision
- Lieutenant Hors classe Gilles LEPERLIER Chef du bureau Risques industriels

Le reste sans changement.

**Article 2 – Composition de la formation spécialisée consultée sur les déclarations d'insalubrité :**

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 18 février 2019 portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Somme est modifié comme suit :

A) Représentants des services de l'état et de l'agence régionale de santé

- le directeur départemental de la protection des populations de la Somme ou son représentant
- le chef du service interministériel de défense et de protection civiles ou son représentant
- le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ou son représentant

B) Représentants élus des collectivités territoriales

1) Représentants désignés par le conseil départemental de la Somme

Titulaire	Suppléant
Monsieur Olivier JARDE conseiller départemental	Monsieur Claude HERTAULT conseiller départemental

2) Représentants désignés par l'association des maires de la Somme

Titulaire	Suppléant
Mme Colette MICHAUX maire de Liomer	Mme Maryse FAGOT maire de Vraignes-en-Vermandois

C) Représentants d'associations et d'organismes

1) Représentants d'associations agréées de consommateurs

Titulaire	Suppléant
M. Pierre HANTUTE président de l'UFC que choisir Amiens Somme	M. Jacques RABOUILLE président de l'INDECOSA -CGT

2) Représentants des professions du bâtiment

Titulaire	Suppléant
M. Geoffrey MARTIN	M. Jérémy ALVES

3) Architectes

Titulaire	Suppléant
À pourvoir	À pourvoir



D) Personnalités qualifiées désignées en raison de leur compétence

1) Médecin

À pourvoir

2) Service départemental d'incendie et de secours de la Somme

- Capitaine Bertrand DUPUIS

Chef du service prévision

- Lieutenant Hors classe Gilles  
LEPERLIER

Chef du bureau Risques industriels

Le reste sans changement.

Article 3 – Publicité :

Le présent arrêté sera notifié à tous les membres du conseil et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Article 4 – Exécution :

La secrétaire générale de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté modifiant la composition du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Somme.

Amiens, le 29 OCT. 2019

Pour la préfète et par délégation,  
La secrétaire générale



Myriam GARCIA